

CONGÉ PATERNITÉ

CHEF D'ENTREPRISE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR du père

Je soussigné (Nom/prénom du chef d'entreprise)
 Numéro de sécurité sociale

déclare sur l'honneur interrompre toute activité professionnelle
 du (date de naissance de l'enfant) au (7 jours à compter de la naissance de
 l'enfant)

- Puis du au ;
- Du au..... ;
- Et du au.....¹

et demande à bénéficier de l'indemnité journalière forfaitaire d'interruption d'activité.
 Au cas où, au cours de ces périodes, je déciderais de reprendre mon activité professionnelle
 je m'engage à en aviser immédiatement ma caisse d'assurance maladie.

Date, signature

ATTESTATION SUR L'HONNEUR du conjoint, partenaire PACS ou concubin (si vous n'êtes pas le père)

Je soussigné (Nom/prénom du chef d'entreprise)
 Numéro de sécurité sociale

déclare sur l'honneur interrompre toute activité professionnelle
 du (date de naissance de l'enfant) au (7 jours à compter de la naissance de
 l'enfant)

- Puis du au ;
- Du au..... ;
- Et du au.....²

et demande à bénéficier de l'indemnité journalière forfaitaire d'interruption d'activité.
 Au cas où, au cours de ces périodes, je déciderais de reprendre mon activité professionnelle
 je m'engage à en aviser immédiatement ma caisse d'assurance maladie.

Date, signature

1 - Renseigner 3 périodes d'au moins 5 jours chacune, ou 1 ou 2 périodes, dans la limite des 18 ou 25 jours restants.

2 - Renseigner 3 périodes d'au moins 5 jours chacune, ou 1 ou 2 périodes, dans la limite des 18 ou 25 jours restants.

L'auteur d'une fausse déclaration souscrite pour faire obtenir des allocations ou indemnités prévues par les articles D. 623-2 et suivants du code de la sécurité sociale est passible des sanctions et pénalités prévues à l'article L. 114-17 du Code de la Sécurité sociale et d'une condamnation au titre de l'article 441-6 du Code pénal.

